

COMMUNE
DE
VILLARS

du Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du Mercredi 03 Mai 2023

N°D-2023-05-04

Création d'un poste technique territorial
Le 03 Mai 2023 à Vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 25 avril 2023 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame PEREIRA Sylvie
Présents : Mmes : BELLON S., CECCHINI C., PEREIRA S., VANEL M., MENSE M. ; FELLON F. ;
Messieurs : EVEN P., MASSEL A., HENAREJOS F. ;
Absents excusés : Madame POIMBOEUF J. et BLANC P. ;
Absents : CASTANO C. ; CORNAND JB. ; POUCEL A.
Procuration : POIMBOEUF a donné procuration à MASSEL et BLANC a donné procuration à PEREIRA
Secrétaire de séance : HENAREJOS Fabien

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8
Vu le Budget,
Vu le tableau des emplois et des effectifs,

La Maire informe l'assemblée :

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services des services.

Considérant qu'un Adjoint technique principal de 2^{ème} classe est radié des cadres le 01 septembre 22 pour mise à la retraite pour invalidité.

Considérant que pour le bon fonctionnement des services il y a lieux de remplacer l'agent qui part à la retraite

Madame la Maire propose à l'assemblée la création de poste suivant :

Filière technique :

1 poste d'adjoint technique territorial à temps complet

Le Conseil Municipal, OUI l'exposé de Madame la Maire

Après en avoir délibéré

Approuve la création du poste comme désignés ci-dessus

Décide de modifier le tableau des effectifs

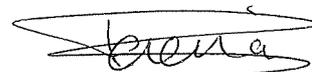
Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance :
HENAREJOS Fabien



La Maire :



PEREIRA Sylvie
Accuse de réception en préfecture
084-218401453-20230511-D-2023-05-04-DE
Date de réception préfecture : 11/05/2023

Mise en ligne sur le site internet le : 15/05/2023